



Pays de la Loire

Lancement d'un appel à projet bois et aménagement des espaces de vie

Dans le cadre du Carrefour international du bois qui aura lieu à Expo Nantes les 1^{er}, 2 et 3 juin prochain, et du Voyage à Nantes, Atlanbois et le Quartier de la création lancent un appel à projets, en vue d'organiser une exposition pour valoriser les créations et savoir-faire ligériens dans le domaine du bois et des aménagements des espaces de vie.

Une dizaine de pièces (ou meubles ou solutions...) seront sélectionnées et présentées durant les trois jours du Carrefour international du bois, dans un espace dédié au sein du salon, au parc des expositions de la Beaujoire. Cet espace d'exposition de 60 m² sera situé dans l'allée couverte, desservant les différents halls d'exposition et plus précisément devant le Hall 4.

Un plan détaillé sera présenté après sélection des pièces.

Il est également proposé aux candidats que leur réalisation soit valorisée au travers d'une exposition qui sera présentée au rez-de-chaussée du Bâtiment "B", dans le cadre de la programmation du Voyage à Nantes 2016. L'exposition sera ainsi visible tout l'été et bénéficiera de la communication du Voyage à Nantes 2016.

Cet appel à projet est destiné à toute entreprise, professionnels et créatifs situé en Pays de la Loire, ayant conçu et réalisé une ou plusieurs pièces, (ou mobiliers, ou solutions) à destination de l'habitat (intérieur ou extérieur). L'objet proposé pourra être : une pièce unique ; un prototype, une maquette ; une pièce de petite série ; une pièce déjà réalisée en série industrielle et présentant un caractère innovant (nouvelles formes, nouveaux usages, mixité des matériaux, partenariats industriels inédits...).

La composition de la pièce présentée devra intégrer majoritairement le matériau bois (bois massif, panneaux...) éventuellement en combinaison avec d'autres matériaux. Les entreprises, professionnels et créatifs implantés dans les Pays de la Loire et ayant fourni les justificatifs relatifs à leur activité peuvent participer à l'exposition.

Les dossiers de candidatures devront être déposés sur la plateforme Gladys avant le 25 mars minuit. Seuls les dossiers complets et répondant aux critères seront examinés par le comité de sélection. Celui-ci se prononcera sur les critères suivants : présentation du dossier, respect du thème, originalité, savoir-faire et qualité des propositions. Il s'attachera également à assurer une diversité dans les pièces sélectionnées. Les décisions du comité seront sans appel. Les créateurs seront informés au plus tard le 27 avril de l'acceptation ou du refus de leur candidature.

>> www.creationduquartier.com